

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

Novembre 2015



Zema. Festival Mural, Montréal. Photo: Daniel Esteban Rojas.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du budget	4
L'année 2015 : faits saillants	5
Priorités stratégiques	8
Principaux partenaires du Conseil	12
Nos revenus et dépenses en 2016	14
Conclusion	14
Le Conseil des arts de Montréal	
Mission	15
Programmes du Conseil	15
Comités du Conseil	17
Communications	19
Liste des membres du Conseil et des comités	20
Organigramme de fonctionnement	23
Organigramme de personnel	24
Le budget 2016	
Sommaire du budget 2015/variations 2015 vs 2016	25



Sylvain Émard Danse, *Ce n'est pas la fin du monde*
Georges-Nicolas Tremblay, Dylan Crossman, Manuel Roque et Justin Gionet. Photo : Valerie Simmons.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2016

Nous remercions chaleureusement la Ville et l'agglomération de Montréal d'avoir consenti une augmentation de 500 000 \$ au Conseil des arts de Montréal pour l'année 2016, portant ainsi la contribution municipale à **13 950 000 \$**.

C'est avec des moyens accrus que le Conseil pourra jouer son rôle. Cela lui permettra de mieux repérer, soutenir, accompagner et reconnaître le cœur créatif de Montréal en abordant la dernière année de son plan stratégique triennal, dont les priorités sont la relève artistique, la diversité culturelle et les liens arts affaires. Ces sommes seront dépensées utilement et efficacement, et c'est toute la communauté montréalaise qui en bénéficiera.



Michel Lemieux - Victor Pilon : *Territoires oniriques*.

Photo : Dave MacLeod.

L'ANNÉE 2015 : FAITS SAILLANTS

GOUVERNANCE : LE CONSEIL SE DOTE D'UN NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

En cours d'année, dans un souci de saine gouvernance et en conformité avec l'article 231.2 de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, chapitre, C-11.4), le Conseil des arts de Montréal actualisait son règlement intérieur, qui fut adopté par le Conseil d'agglomération de la Ville de Montréal le 30 avril 2015 et est entré en vigueur le 1^{er} mai. Ce règlement établit les règles de régie interne et de fonctionnement qui encadrent le processus décisionnel de ses différentes instances.

Pour le rendre accessible, ainsi que toute information pertinente liée à la gouvernance et à l'octroi de subventions, nous avons créé dans le site du Conseil une nouvelle rubrique intitulée *Gouvernance et règlements*.

LE CONSEIL, UNE GRANDE ÉQUIPE

Nous misons sur la connaissance des milieux, l'esprit d'innovation et la capacité à rassembler pour contribuer à développer le plein potentiel des artistes et des organismes qui font la richesse du Montréal créatif, du Montréal métropole culturelle internationale. Dans l'accomplissement de sa mission, le Conseil compte sur les compétences et l'expertise de plus de 80 bénévoles issus du milieu artistique, des affaires et de l'éducation.

Le 30 avril, le Conseil d'agglomération entérinait la nomination de trois nouveaux membres au Conseil : **Hélène Messier**, avocate et présidente-directrice générale de l'Association québécoise de la production médiatique, qui prend la présidence du comité d'évaluation en littérature, **Éric Fournier**, partenaire et producteur exécutif du studio multimédia Moment Factory, et **Francis Guimond**, associé chez Ernst & Young où il œuvre principalement dans les domaines de la certification et des services consultatifs aux entreprises. Ces trois personnes font dorénavant partie d'un conseil d'administration de 21 membres, un groupe d'une richesse exceptionnelle par l'expérience et la variété de leurs parcours, ainsi que par la profondeur de leur engagement dans leur milieu.

Nous sommes d'autant plus fiers de souligner que le président du Conseil, Jan-Fryderyk Pleszczyński, reçoit cette année le Prix Arnold Edinborough pour son engagement exceptionnel envers les arts. Cette prestigieuse reconnaissance nationale, décernée par l'organisme Les affaires pour les arts, souligne l'action bénévole d'un jeune professionnel de moins de 40 ans dans les arts. Nous voulons souligner également que Nathalie Maillé, directrice générale du Conseil, est en lice pour le Prix Femme d'affaires du Québec. Le rapprochement arts affaires trouve là une belle concrétisation.

L'octroi des subventions est le fruit d'un processus rigoureux, qui tient compte de l'excellence, d'une saine administration et d'une bonne gouvernance notamment grâce au travail de nos comités d'évaluation. Éclaireurs de premier plan, les membres de ces neuf comités prennent le pouls de leur milieu pour mieux en identifier les tendances et les enjeux dans chacune des disciplines qu'appuie le Conseil. Pour composer ces comités dans un souci d'équité, le Conseil tient compte de la diversité des pratiques artistiques et des professions, de la parité homme femme, ainsi que de la diversité générationnelle et culturelle.

NOUS ADAPTER AUX BESOINS DES MILIEUX

Nous avons à cœur d'adapter nos outils et de simplifier nos processus. Il y va de la cohérence et de l'efficacité de notre appui aux artistes, aux collectifs et aux organismes qui doivent se consacrer d'abord à la création. Nos programmes sont désormais ouverts aux collectifs d'artistes, dont l'émergence est un phénomène en croissance. En

effet, les artistes en début de carrière y trouvent leur compte, car les collectifs sont plus accessibles et plus souples que les organismes dûment constitués. Notre appui aux projets peut dorénavant s'étendre sur deux ans, ce qui favorise la durée. Plus récemment, nous avons décidé d'aligner nos dates de dépôt avec celles des autres organismes subventionnaires. Autant d'actions saluées par le milieu culturel qui y voient un réel dialogue.

Les artistes de Montréal connaissent des réalités multiples. Un même écosystème peut regrouper des jeunes collectifs en quête de financement, des artistes issus de la diversité culturelle qui veulent prendre leur place dans le milieu, des créateurs de petites compagnies explorant des pratiques qui influenceront plus tard de plus grands joueurs, ou encore de petits ou grands organismes qui ont le désir de renforcer les expertises au sein de leur conseil d'administration. Devant toutes ces réalités, il faut ouvrir plusieurs portes d'entrée pour rendre accessibles les programmes et services du Conseil, qui fait figure de pionnier à bien des égards quand il est question de servir la communauté artistique montréalaise. En parallèle, le milieu nous propose de nouveaux modèles d'affaires que nous voulons encourager et appuyer.

VICTIME DE NOTRE SUCCÈS ?

Depuis quatre ans, nous avons constaté une augmentation de 34 % du nombre de demandes de subventions. En 2014, nous avons appuyé 419 organismes et collectifs d'artistes, autant de grandes institutions que de jeunes collectifs de la relève auxquels nous avons octroyé 11,5 M\$, soit 86 % du budget total du Conseil.

Nous tenons à souligner que nous avons consacré 1,37 M\$ aux initiatives territoriales en lien direct avec les citoyens, par le programme le *Conseil des arts de Montréal en tournée* et les résidences d'artistes. En partageant les risques avec les diffuseurs des réseaux Accès culture et l'Association des diffuseurs culturels de l'île de Montréal, nous avons offert aux citoyens montréalais un accès privilégié à des spectacles et des œuvres de très grande qualité, et ce, gratuitement ou à prix très réduit. Les artistes en résidence ont poursuivi des démarches artistiques *in situ* engageant le public dans leur création. Tout cela participe concrètement à l'animation des quartiers culturels et au développement de publics.

Ces résultats sont à l'image d'une ville universitaire qui forme près de 2000 spécialistes en arts et lettres par année. En juin dernier, avec la collaboration du Conseil, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain publiait l'étude *La culture à Montréal : chiffres, tendances et pratiques innovantes*. Si l'on connaît déjà, par la mesure de l'indice bohémien, l'impact de l'art sur la qualité de vie, sur le bien-être collectif et la santé, sur le succès scolaire des jeunes (22 % plus de décrochage scolaire chez les jeunes qui n'y ont pas été exposés), on est aussi



à même de constater les bienfaits économiques de l'art et de la culture pour une métropole comme Montréal. L'étude rend compte d'une valeur ajoutée directe de la culture de 7,4 G\$, ses effets directs et indirects totalisant près de 11 G\$.

UNE MISSION, DES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Nous sommes maintenant dans la troisième année de notre plan stratégique et le Conseil garde le cap sur ses priorités : la relève artistique, essentielle au dynamisme et au renouveau des milieux et des disciplines ; la diversité culturelle, à l'image d'une société multiple et ouverte ; la consolidation des relations arts affaires comme moteur de développement ; la recherche de nouvelles sources de financement et de partenaires pour accroître le financement des arts.

Au nombre des choix que nous avons faits, nous avons augmenté de 100 000 \$ le budget du programme démART-Mtl, qui atteint cette année 180 000 \$. L'appel de candidatures lancé en juin permettra à 12 organismes artistiques établis d'accueillir des artistes professionnels de la diversité culturelle, nouveaux arrivants et de la première génération à l'occasion de stages rémunérés, de janvier à juillet 2016. Le programme souhaite aussi favoriser la participation de la relève issue de la diversité culturelle en allouant spécifiquement six stages aux moins de 35 ans.

Avec pour objectifs une accessibilité accrue à nos programmes par les organismes et une efficience de la gestion de ces programmes, nous consacrerons cette année 40 000 \$ au développement d'une plateforme web de dépôt et de gestion des dossiers. Ces outils informatiques seront déployés par étape à compter de 2016.

En 2016, nous devons composer avec une perte de financement totalisant 95 000 \$, engendrée par la disparition de la Conférence régionale des élus (CRÉ) et du Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJM). Par contre, nous célébrons le retour pour une année du financement du programme Première expérience de travail dans des fonctions liées au domaine artistique. Cela représente une injection de 150 000 \$ par Services Canada, le Fonds de solidarité FTQ et le FJM. Nous pouvons donc tabler malgré tout sur notre priorité relève.

Au nombre des succès dans les relations arts et philanthropie, nous sommes particulièrement heureux de souligner la progression des bourses provenant du secteur privé. Les bourses des Jeunes Mécènes pour les Arts atteignent maintenant 20 000 \$, sans compter les bourses Yonder, 4 000 \$, et la bourse de création Jazz qui totalise 5 000 \$.

Toujours à propos des priorités de notre plan stratégique, nous entamons cette année un exercice de réflexion afin de nous assurer d'une meilleure équité dans les différentes disciplines appuyées par le Conseil. Nous avons donc analysé avec les comités d'évaluation la dynamique de chaque discipline et des organismes qui les constituent et avons dégagé les grands enjeux que sont l'historique du secteur, la relève artistique, la diversité culturelle, l'équité homme femme, l'impact de certains organismes, la diffusion et les modèles atypiques. Cet exercice amorcé en 2015 se poursuivra jusqu'en 2017.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

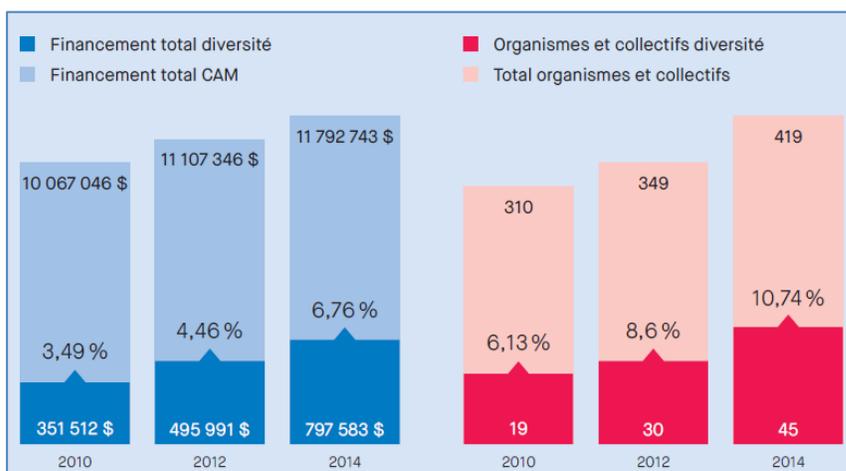
Priorité 1 : Favoriser la présence des **artistes de la relève** et de la **diversité culturelle** au sein des programmes du Conseil des arts de Montréal, et valoriser l'innovation et l'audace comme facteurs de développement. En 2015, nous avons :

- augmenté de 100 000 \$ le budget dévolu au programme démArt-Mtl destiné aux artistes professionnels de la diversité culturelle, nouveaux arrivants et de la première génération ;
- remis, en collaboration avec le Conseil des arts et des lettres du Québec et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 170 000 \$ à 20 artistes professionnels issus de la diversité montréalaise, pour la réalisation de 19 projets artistiques dans le cadre de *Vivacité Montréal* ;
- accepté l'invitation du Conseil québécois du théâtre à collaborer à la 13^e édition de son congrès, du 13 au 14 novembre, dont le thème est « Théâtre et diversité culturelle » ;
- appuyé l'organisme Diversité artistique Montréal dans la mise en place du programme Mentorat artistique professionnel (M.A.P.), qui permet à des professionnels issus de la diversité d'être jumelés à des mentors inspirants, susceptibles de contribuer de façon concrète au développement de leur carrière ;
- créé le Prix de la diversité artistique culturelle en danse, doté d'une bourse de 10 000 \$, qui sera remis en novembre dans le cadre des Prix de la danse de Montréal ;
- mis en place une table du numérique qui a donné naissance aux Soirées Composite, lancées à Mutek IMG le 2 octobre dernier, où se sont rencontrés les créateurs d'art numérique et les entrepreneurs de l'industrie pour faire grandir les idées et engager de futures collaborations ;
- réalisé de belles avancées quant à l'appui à la relève et à la diversité culturelle, les statistiques de 2014 en sont la démonstration.

LA RELÈVE

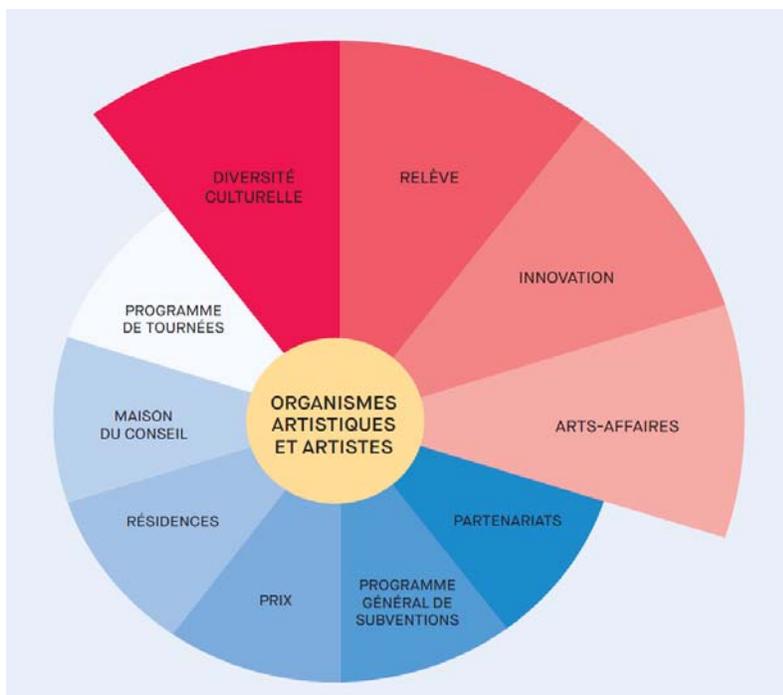


LA DIVERSITÉ



Priorité 2 : Optimiser le **soutien aux organismes** dans une perspective de consolidation et de développement continu, en tenant compte des étapes de développement et du degré de réussite et de réalisations des organismes. En 2015, nous avons

- facilité la présence du milieu culturel au 30^e Grand Prix du Conseil en créant le concours 30 billets pour 30 années d'excellence artistique, ce qui a eu un effet d'entraînement auprès des organismes ;
- reconnu 8 organismes pour la qualité exceptionnelle de leurs réalisations au 30^e Grand Prix, chacun ayant reçu une bourse de 5 000 \$ offerte par un mécène, ainsi qu'un Grand Prix de 30 000 \$. Ce dernier a été remis à l'organisme Lemieux Pilon 4D Art. Les autres organismes sont l'Agence Topo, la Biennale de Montréal, Orange Noyée/Mani Soleymanlou, Quasar Quatuor de Saxophones, les Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM) et Zab Maboungou/compagnie danse Nyata Nyata ;
- devant le succès des résidences Écrivain en librairie, à l'école et en bibliothèque, remis la responsabilité de la gestion de ces résidences aux organismes du milieu littéraire, respectivement Communication jeunesse, l'Union des Écrivains du Québec et l'Association des libraires du Québec ;
- poursuivi l'implantation du nouveau modèle d'appui du Conseil aux organismes artistiques, en ouvrant différentes portes d'accès aux programmes en fonction de l'étape de développement des organismes (voir graphique ci-dessous) ;
- rencontré les représentants des institutions (Orchestre symphonique de Montréal, Grands Ballets Canadiens, etc.) pour les inviter à inclure dans leur planification les priorités stratégiques du Conseil ;
- accueilli 53 nouveaux organismes et collectifs.



Priorité 3 : Renforcer le rôle du Conseil dans les **initiatives arts affaires** en consolidant les liens actuels et en accroissant la visibilité et la crédibilité du Conseil dans le milieu des affaires. Afin de renforcer la dynamique des relations arts affaires, nous avons :

- poursuivi le travail dans le programme Go-C.A. — qui atteint cette année près 50 jumelages et depuis 2011, plus de 200 avec de jeunes professionnels de : Banque Nationale, Banque Scotia Deloitte, E.Y., Fasken Martineau, McCathy Tétrault, PwC, Banque Nationale, Banque Scotia et Telus ;

- poursuivi le programme Arrimages qui amènera cette année une trentaine de jeunes gens d'affaires en visite chez : Nyata Nyata Danse, Le Patin libre (danse), Kleztory (musique), Diagonal (arts visuels), Black Theatre Workshop et Festival Mural art urbain ; les jeunes gens d'affaires remettront en plus une bourse de 3000 \$ à un de ces organismes ;
- remis les bourses financées par des organismes privés et des donateurs : Jeunes Mécènes pour les arts, 20 000 \$ en bourses à trois organismes ou artistes ; création Jazz : 5 000 \$ à Mizmar ; et les deux bourses Yonder de 2 000 \$ chacune qui seront remises durant les Rendez-vous du Cinéma québécois.
- remis les Prix Arts-Affaires 2014, en collaboration avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, à **Ivanhoé Cambridge** (catégorie Entreprise), **Tampopo** (catégorie PME), **André Bourbeau** (catégorie Personnalité arts affaires) et **Charles Milliard** (catégorie Bénévole d'affaires) ;
- préparé une série de cinq ateliers sur la philanthropie, qui auront lieu d'ici 2016, afin de développer les compétences du milieu des arts pour recruter, encadrer et reconnaître le travail des bénévoles, rechercher et identifier des donateurs, s'inspirer des bonnes pratiques en organisation d'événements-bénéfice ou encore communiquer de façon efficace sa mission ou son projet ;
- contribué à la publication par la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain de l'étude *La culture à Montréal : chiffres, tendances et pratiques innovantes*, qui fait état d'un secteur extrêmement dynamique, représentant 82 000 emplois, soit 4 % du total des emplois à Montréal ;
- octroyé 316 790 \$ de subventions à 31 organismes grâce au programme de parrainage fiscal, un programme qui s'adresse aux organismes qui désirent obtenir du financement pour leurs activités tout en aidant le Conseil à trouver des fonds.

PARRAINAGE FISCAL

2010

26 organismes ayant déposé des demandes
12 organismes ayant bénéficié du parrainage
91 891 \$ en subventions versées

2012

42 organismes ayant déposé des demandes
28 organismes ayant bénéficié du parrainage
235 445 \$ en subventions versées

2014

42 organismes ayant déposé des demandes
31 organismes ayant bénéficié du parrainage
316 788 \$ en subventions versées

Priorité 4 : Tout en misant sur une contribution accrue du conseil municipal, développer des **partenariats avantageux** et de nouvelles sources de financement pour le Conseil, et accroître le financement des arts par le secteur privé. Au cours de la dernière année, nous avons :

- poursuivi les travaux de réfection de la Maison du Conseil dans l'édifice Gaston-Miron en respectant des budgets et des échéanciers, afin que l'édifice devienne un lieu de création et de répétition pour les artistes ;
- maintenu, malgré les travaux en cours, les revenus de location de la Maison du Conseil, avec pour objectif un financement complet de l'hébergement des studios et des locaux administratifs du Conseil ;
- développé de nouveaux partenariats avec les organismes publics et privés, par exemple le partenariat *Tisser des liens pour faire rayonner la communauté artistique de Montréal* en vue du 375^e anniversaire de la métropole, partenariat qui réunit trois municipalités (Longueuil, Sainte-Julie, Terrebonne), en plus de la Place des arts, du Conseil des arts et des lettres du Québec et de Culture Montréal.
- Collaboré avec 120 partenaires publics et privés pour nos programmes et nos actions.



Les lauréats des Prix arts-affaires en compagnie de leurs parrains, de Jan-Fryderyk Pleszczynski, de Manon Gauthier et de Nathalie Maillé.

PRINCIPAUX PARTENAIRES DU CONSEIL

Accès Culture
Association des diffuseurs culturels de l'île de Montréal (ADICIM)
Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal
Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJIM)
Montréal, métropole culturelle
Ville de Montréal - Direction de la culture et du patrimoine de la Ville de Montréal

Conseil des arts de Saguenay (CAS)
Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)
Ministère de la Culture et des Communications
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Une école montréalaise pour tous)
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)
Office national du film du Canada (ONF)
Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM)
Jeune Chambre de commerce de Montréal

Arion Orchestre Baroque
Association des jeunes mécènes pour les arts (JMA)
Association des libraires du Québec (ALQ)
Ateliers Créatifs Montréal
Banque Scotia
Bell
Caisse de la Culture
Centaur Theatre Company
Centre Canadien d'Architecture
Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux du HEC
Cirque du Soleil
Conseil québécois de la musique
Culture Montréal
Culture pour tous
Danse Danse
DARE-DARE
Deloitte
Diagramme - gestion culturelle

Diversité artistique Montréal (DAM)
École de Joaillerie de Montréal
École Montcalm
Ernst & Young (EY)
Espace pour la vie
Fasken Martineau
Festival international de films Fantasia
Festival Mutek
Fondation Macdonald Stewart
Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC)
Fonds Franco-québécois
François Gratton / TELUS
Gestion d'actifs CIBC inc.
Goethe-Institut Montréal
Groupe Le Vivier
ICI ARTV
Institut Français et la Ville de Marseille
Jeunesses Musicales du Canada
John Stoke / Real Ventures
La Presse
La TOHU
La Vitrine
Le Devoir
Lemieux Pilon 4D Art
Les bénévoles d'affaires
Librairie Olivier
Louise Roy
Luc Plamondon
MAI (Montréal, arts interculturels)
McCarthy Tétrault
Metropolis bleu
MONTRÉAL EN LUMIÈRE
Musée d'art contemporain de Montréal
Musée des beaux-arts de Montréal
Orchestre Métropolitain
Osler
Partenariat du Quartier des spectacles
Place des Arts (PDA)
Power Corporation du Canada
PricewaterhouseCoopers (PwC)
Québecor inc.
Radio-Canada

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)
Regroupement des centres d'artistes autogérés du
Québec — Réseau Art Actuel
René Malo
Segal Centre
STM
Télé-Québec
Théâtre de la Manufacture
Théâtre du Nouveau Monde
TOHU, la Cité des arts du cirque
Université du Québec à Montréal
Université McGill
Vision Diversité

Ville de Montréal - arrondissements

Ahuntsic-Cartierville
Anjou
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève
Lachine
LaSalle
Le Plateau-Mont-Royal
Le Sud-Ouest
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
Montréal-Nord
Outremont
Pierrefonds-Roxboro
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
Rosemont-La Petite-Patrie
Saint-Laurent
Saint-Léonard
Verdun
Ville-Marie
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Villes

Cité de Dorval
Ville de Beaconsfield
Ville de Côte Saint-Luc
Ville de Dollard-des-Ormeaux
Ville de Kirkland
Ville de Mont-Royal
Ville de Pointe-Claire
Ville de Westmount

REVENUS ET DÉPENSES EN 2016

Contribution financière de la Ville et de l'agglomération de Montréal	13 950 000 \$
Contributions des partenaires publics, parapublics ou privés	89 000 \$
Revenus événements de prix	70 000 \$
Intérêts sur placements	100 000 \$
Appropriation des surplus non affectés	30 000 \$

Au chapitre des dépenses, 9 987 200 \$ seront consacrés au programme général d'aide financière et 1 383 000 \$ aux programmes de tournée et de résidences. Les autres programmes se partageront 881 140 \$.

Nous maintenons à moins de 14 % du budget total les frais de gestion et d'opération des différents programmes malgré une nette augmentation des demandes de subvention et la mise en œuvre d'une plateforme informatisée de gestions des demandes et des subventions.

CONCLUSION

Le Conseil est bien aligné sur les priorités stratégiques qu'il s'est données. Les réalisations de la dernière année en témoignent et, sans considérer que nous avons atteint l'ensemble de nos cibles, nous avons certes réuni les conditions d'y parvenir d'ici 2016. Grâce à l'engagement et au dynamisme d'une équipe exceptionnelle, plus de 100 employés et bénévoles, le Conseil jouera encore, pour sa 60^e année, un rôle déterminant afin d'assurer une forte relève artistique, un soutien équitable à la diversité culturelle montréalaise et une approche au diapason de l'évolution du milieu artistique d'ici, et ce, dans le respect profond des artistes qui contribuent à faire de Montréal une véritable métropole culturelle dans le palmarès international des villes incontournables.



Youtheatre, *Dreaming Now*. Jeremy Segal,
Centre Segal des arts de la scène. Photo : Robert Desroches.

LE CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

MISSION

Depuis sa création, en 1956, le Conseil des arts de Montréal n'a jamais cessé de se renouveler pour devenir ce qu'il est aujourd'hui : le partenaire dynamique de plus de 400 organismes et collectifs artistiques montréalais. Son accompagnement couvre les arts du cirque, les arts numériques, les arts visuels, le cinéma et la vidéo, la danse, la littérature, la musique, les nouvelles pratiques artistiques, le théâtre et le secteur pluridisciplinaire. Les centres d'artistes et les petits organismes de la relève, les grandes institutions, sans oublier les compagnies intermédiaires, les festivals ainsi que les grands événements qui constituent les forces vives de la création montréalaise, tous peuvent bénéficier de l'aide du Conseil des arts de Montréal.

Le Conseil poursuit sa mission depuis près de 60 ans, celle de repérer le talent, de l'accompagner, de le reconnaître et de l'appuyer financièrement. En misant sur la connaissance des milieux, l'esprit d'innovation et la capacité à rassembler, il contribue à développer le plein potentiel des artistes et des organismes qui font la richesse du Montréal créatif.



LES PROGRAMMES DU CONSEIL

REPÉRAGE

L'action du Conseil se déploie dans une variété de programmes. *Outils de la relève artistique montréalaise (ORAM)* regroupe toutes les actions destinées à la relève et offre des services d'accueil, de formation et d'intégration aux artistes issus de la relève. En collaboration avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Ville de Montréal, le Fonds de Solidarité FTQ, la Caisse de la Culture et Services Canada, nous veillons à repérer dans le milieu artistique montréalais les artistes et les organismes de la relève dans toutes les disciplines.

Pour faciliter l'intégration des artistes professionnels issus de la **diversité culturelle**, nous assurons un accès à de l'information pertinente et à un accompagnement personnalisé, par différents services-conseils mis en place avec des partenaires comme Diversité artistique Montréal (DAM) et Montréal arts interculturels (MAI), ce qui favorise une insertion professionnelle durable dans le milieu des arts.

[Festival International du Film sur l'Art \(FIFA\).](#)
[Cocoon de Petri Ruikka. Production : Woland Ltd, avec l'autorisation du FIFA.](#)

ACCOMPAGNEMENT

Le Conseil accompagne les organismes artistiques pour leur permettre de tisser des liens avec, entre autres, le milieu des affaires par l'entremise de son programme de jumelage Go-C.A., par la formation en gouvernance offerte par HEC Montréal ou par le programme Arrimages avec la Jeune Chambre de commerce de Montréal. Il en va de même pour les artistes de la relève et de la diversité qui bénéficient de différents programmes d'accompagnements et de stage comme démArt-Mtl.

SOUTIEN

Le Conseil soutient financièrement les organismes et collectifs artistiques professionnels montréalais avec son **programme général de subventions**, soit pour un projet ponctuel soit par une aide au fonctionnement sur deux ou quatre ans, ou encore pour la réalisation d'une activité spéciale.

Le programme *Le Conseil des arts de Montréal en tournée* offre une autre forme de soutien pour la circulation des créations sur le territoire montréalais, en collaboration avec les diffuseurs municipaux de l'île de Montréal. Le programme propose de partager le risque avec les diffuseurs pour la présentation des productions des organismes artistiques, qui peuvent ainsi prolonger la vie de leurs créations. Les diffuseurs voient leur programmation enrichie, les municipalités s'en servent comme d'un outil précieux pour développer l'accessibilité à des productions de grande qualité, et enfin, les citoyens bénéficient de plus 400 représentations, films et expositions dans leur quartier à un prix abordable, quand ce n'est pas gratuit.

En plus de favoriser le contact entre le public et les créateurs professionnels, le **programme de résidences** nous permet d'appuyer concrètement les projets de création d'artistes montréalais. Le programme favorise le contact entre le public et les créateurs professionnels. On y retrouve, par exemple, des résidences de création en milieu scolaire ou des résidences d'écrivains dans les bibliothèques et la résidence des Ateliers studios Saguenay-Montréal.

La **Maison du Conseil des arts** joue un rôle important auprès des petits et moyens organismes artistiques qui ont accès, à très faible coût, à trois grands studios de répétition. Au cours de la dernière année, et malgré les travaux en cours, les trois studios, la salle de réchauffement et la salle du Conseil ont été utilisés près de 10 000 heures. Outre les bureaux du Conseil, la Maison loge aussi les bureaux de BJM Danse, de Diagramme - gestion culturelle et de la Coalition pour la diversité culturelle. La présence quotidienne des danseurs, musiciens, comédiens et auteurs qui fréquentent en grand nombre la Maison du Conseil des arts témoigne de ses liens privilégiés avec le milieu.

RECONNAISSANCE

Le plus prestigieux et le plus visible de nos programmes est sans doute le **Grand Prix du Conseil des arts de Montréal**. Ce prix reconnaît, année après année, l'excellence d'une programmation ou d'un événement réalisé à Montréal. Le lauréat est désigné par un jury externe, composé de quatre personnalités montréalaises et présidé par le président du Conseil des arts. L'attribution du Grand Prix comporte une bourse de 30 000 \$ assortie d'une œuvre commémorative commandée à un artiste montréalais. Un prix de reconnaissance de 5 000 \$ est remis à chacun des autres finalistes par des mécènes montréalais. La remise du Grand Prix a lieu au cours d'un déjeuner réunissant quelque 700 convives issus de la communauté des arts, du milieu des affaires et du monde municipal et se tenait pour la première fois cette année au Palais des congrès de Montréal.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Le Conseil des arts de Montréal est composé de 21 membres, incluant un président et deux vice-présidents, nommés par le Conseil de la Ville de Montréal pour un mandat de trois ans, renouvelable une seule fois. Le trésorier de la Ville — ou un adjoint qu'il désigne — est nommé trésorier du Conseil. Les membres proviennent majoritairement du milieu artistique, mais aussi du milieu de l'éducation, des affaires et du monde municipal. Ils doivent être citoyens canadiens et domiciliés sur le territoire de l'île de Montréal. Les membres du Conseil des arts de Montréal ne sont pas rémunérés, mais ils ont droit au remboursement par le Conseil des dépenses autorisées par celui-ci et engagées par eux dans l'exercice de leurs fonctions, notamment pour l'achat de billets de spectacles.

Les membres du Conseil sont tenus, avant le début des délibérations sur un dossier ou une question abordée lors d'une séance du Conseil, de divulguer tout intérêt particulier direct ou indirect pour cette question, ainsi que la nature générale de cet intérêt, et ils doivent alors s'abstenir de participer, de voter ou de tenter d'influencer le vote.

Le Conseil se réunit en principe quatre fois par année et peut tenir au besoin des réunions supplémentaires. Une partie des réunions du Conseil a lieu à huis clos ; la directrice générale assiste à l'ensemble de la réunion, à l'exception de la portion à huis clos et les cadres assistent aux discussions entourant les dossiers qui les concernent.

Le mandat des membres du Conseil consiste à :

- assister aux réunions ;
- établir, sous réserve de l'approbation des élus de l'agglomération, les politiques et programmes du Conseil, ainsi que ses orientations stratégiques à long terme ;
- approuver les orientations liées au processus de planification stratégique ;
- suivre les progrès de la direction dans la mise en œuvre des priorités identifiées chaque année ;
- représenter le Conseil sur la place publique et défendre ses intérêts auprès de diverses instances ;
- participer aux réunions des comités dont ils sont membres ;
- autoriser l'attribution des subventions ;
- voter sur les propositions présentées au Conseil (ou s'abstenir de voter en cas de conflit d'intérêts) ;
- approuver le budget annuel et les états financiers.

LES COMITÉS DU CONSEIL

Tous les comités se rapportent au Conseil. Les membres, selon leurs champs d'intérêt et leurs disponibilités, peuvent participer aux travaux de plus d'un comité. La directrice générale assiste à toutes les réunions des comités et en est la secrétaire.

Le **comité exécutif** est composé du président, des deux vice-présidents, du trésorier, d'un président de comité sectoriel et de la directrice générale. Il se réunit quatre fois par année. Il a pour mandat d'examiner les questions d'ordre administratif, et plus particulièrement de :

- fixer les échelles salariales et la classification des emplois ;
- approuver annuellement le plan d'action et le rendement de la directrice générale ;
- suivre l'évolution du budget en cours d'année ;
- déterminer l'utilisation des surplus budgétaires en fin d'année ;
- autoriser les travaux majeurs pour la Maison du Conseil.

Il fait rapport de ses activités au Conseil dans son ensemble.

Les **comités d'évaluation sectoriels** sont au nombre de neuf : 1) arts du cirque, 2) arts numériques, 3) arts visuels, 4) cinéma et vidéo, 5) danse, 6) littérature, 7) musique, 8) nouvelles pratiques artistiques et secteur pluridisciplinaire et 9) théâtre. Ils sont composés de six ou sept pairs et sont présidés par un membre du conseil d'administration. Chaque membre doit adhérer au code d'éthique qui encadre le processus d'évaluation.

Les comités d'évaluation sectoriels se réunissent en général trois fois par année, en fonction des trois dates de tombée pour les demandes de subventions (15 février, 15 septembre et 15 décembre), et de leur présentation au Conseil.

Les membres des comités d'évaluation sectoriels doivent :

- suivre le mieux possible les activités (spectacles, expositions, événements, etc.) dans les disciplines dont ils sont responsables ;
- examiner les demandes de subventions déposées par les compagnies ;
- déterminer un ordre de priorité selon les objectifs et critères d'évaluation des programmes du Conseil ;
- recommander une aide financière à des besoins spécifiques ;
- recommander le montant de cette aide financière en tenant compte des disponibilités budgétaires.

Le **comité des présidents sectoriels**, comme son nom l'indique, est composé des neuf présidents de comités sectoriels et du président du Conseil. Il se réunit au moins deux fois par année pour discuter des programmes et des politiques du Conseil, et pour déterminer la répartition budgétaire entre les différents secteurs.

Le **comité d'audit** est composé d'au moins trois membres du Conseil et d'un membre extérieur. Il se réunit au moins deux fois par année. Il a pour mandat de :

- examiner les budgets et les états financiers ;
- recevoir le rapport du vérificateur général ;
- vérifier si les mesures correctives proposées ont été apportées ;
- examiner les méthodes comptables et les contrôles internes ;
- présenter ses recommandations au comité exécutif ou au Conseil pour son approbation.

Le **comité de gouvernance et de nominations** est composé de quatre membres du Conseil et de son président. Il se réunit au moins deux fois par année, ou selon les besoins du Conseil. Son mandat consiste à :

- assurer le bon fonctionnement du Conseil d'administration et de tous ses comités dans l'exercice de leurs pouvoirs relatifs à l'administration et au développement du Conseil ;
- s'assurer que les membres du Conseil disposent de l'information et de la documentation pertinentes à l'exercice de leur mandat ;
- proposer au Conseil des modalités de fonctionnement visant à assurer la meilleure efficacité de ses travaux ;
- favoriser l'apport et l'implication de chacun aux travaux du Conseil et de ses comités, et organiser à cette fin, et au besoin, des séances de formation et d'information ;
- identifier le profil des personnes recherchées pour siéger au Conseil selon les besoins à combler ;
- solliciter les suggestions de différentes instances et personnes pour des nominations au Conseil ;
- examiner les candidatures reçues en fonction des besoins identifiés ;
- recommander au Comité exécutif de la Ville (et par la suite au Conseil d'agglomération) la nomination des candidats agréés par le Conseil;
- recommander la nomination des candidats pour les comités du Conseil.

Le **comité Arts Affaires**, créé en 2012, est composé d'au moins trois membres du Conseil et de deux membres externes qui se réunissent au moins deux fois par année et ont pour mandat d'appuyer le Conseil dans sa promotion des liens arts affaires.

Le **comité PME** du Conseil des arts de Montréal, qui se rapporte au comité Arts Affaires, souhaite dresser le portrait du potentiel philanthropique chez les PME en identifiant :

- le portrait actuel des PME à Montréal ;
- le potentiel de développement philanthropique au sein de ces entreprises ;
- les freins actuels à l'engagement philanthropique des PME ;
- les occasions et les incitatifs à l'engagement philanthropique des PME.

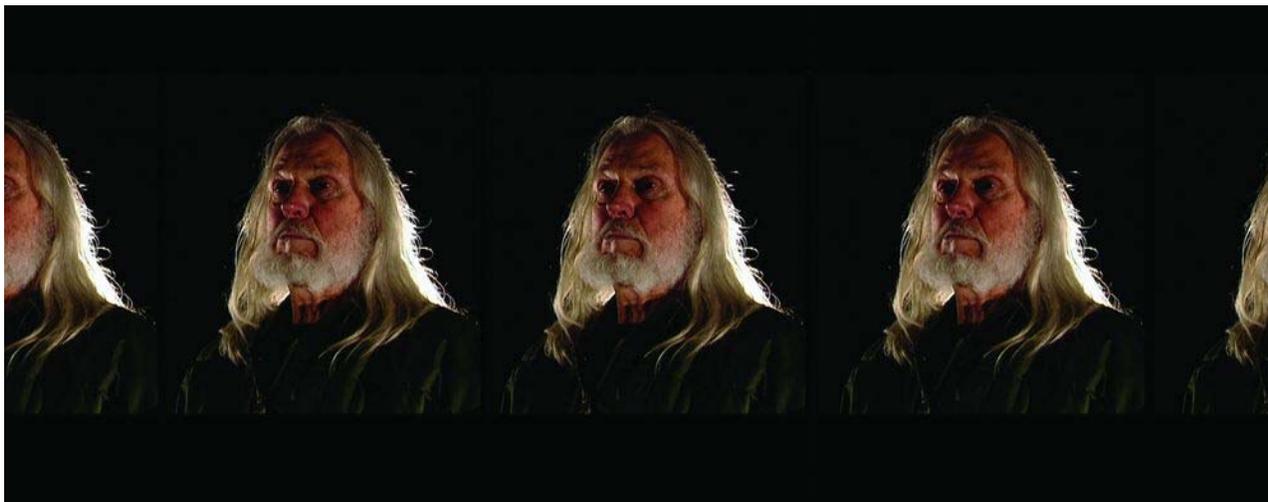
Le **comité de communications et de développement** est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes. Il se réunit au moins deux fois par année. Son mandat consiste à conseiller la direction générale dans ses activités de communications et de développement.

LES COMMUNICATIONS

Le Conseil des arts de Montréal rend compte de ses activités dans un rapport annuel publié au printemps. Ce dernier présente les états financiers vérifiés par le Vérificateur général de la Ville de Montréal.

Six fois par année, le Conseil publie le bulletin d'information *Focus*, diffusé par courriel à ses abonnés, et publie au besoin des numéros spéciaux.

Le Conseil donne accès à l'information relative à ses divers programmes en offrant différents outils de communication, notamment un site Internet (artsmontreal.org), le portail Arts Affaires de Montréal (montrealartsaffaires.org) et le site Artère (artere.qc.ca). Il présente également aux Montréalais, par l'entremise du site artsmontreal.org/fr/tournee, la saison d'événements artistiques du Conseil des arts de Montréal en tournée. Il émet fréquemment des communiqués de presse pour informer les médias et les clientèles cibles de récents développements : attributions de subventions, remise de prix et de bourses, nominations de nouveaux membres. Le Conseil assure également une présence dans les médias sociaux avec sa page [Facebook.com/ArtsMontreal](https://www.facebook.com/ArtsMontreal) (5 685), son compte [Twitter.com/ConseilArtsMtl](https://twitter.com/ConseilArtsMtl) (13 347) et [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/conseil-arts-montreal) (2 883).



Festival International du Film sur l'Art (FIFA). Armand Vaillancourt dans *Le Cri d'Armand Vaillancourt* de Jacques Bouffard, produit par Vic Pelletier, Robert Tremblay / Production : Groupe PVP.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES COMITÉS

(octobre 2015)

CONSEIL DES ARTS

Philippe Baylaucq
Manon Blanchette
Madeleine Careau
Jean-Robert Choquet*
Ben Marc Diendéré
Jocelyn Dion
Marie-Christine Dufour
Nassib El Hussein
Karla Étienne
Madeleine Féquière
Éric Fournier
Liza Frulla
Francis Guimond
Dany Laferrière**
Hélène Messier

Jan-Fryderyk Pleszczyński
Annabel Soutar
Hugues Sweeney
Johanne Turbide
Lise Vaillancourt
(1 poste à combler)

*membre observateur

**membre honoraire

COMITÉ EXÉCUTIF

Jan-Fryderyk Pleszczyński, président
Philippe Baylaucq, vice-président
Madeleine Féquière, vice-présidente
Jocelyn Dion, trésorier
Nathalie Maillé, directrice générale et secrétaire

COMITÉS D'ÉVALUATION

COMITÉ D'ÉVALUATION ARTS DU CIRQUE

Nassib El Hussein, président
Nadia Drouin
Jinny Jessica Jacinto
Christiane Poulin
Howard Richard
Samuel Roy
Brigitte Scherrer

COMITÉ D'ÉVALUATION ARTS VISUELS

Manon Blanchette, présidente
Claudia Bernal
Sophie Gironnay
Romeo Gongora
Marie-Josée Parent
Yann Pocreau
Sayeh Sarfaraz

COMITÉ D'ÉVALUATION ARTS NUMÉRIQUES

Hugues Sweeney, président
Yan Breuleux
Jean Gagnon
Martin Messier
Anne-Marie Ninacs
Olivier Sorrentino
(1 poste à combler)

COMITÉ D'ÉVALUATION CINÉMA/VIDÉO

Philippe Baylaucq, président
Jennifer Alleyn
Bachir Bensaddek
Martin Bilodeau
Mario Fortin
Jéricho Jeudy
Lyse Lafontaine

COMITÉ D'ÉVALUATION DANSE

Karla Étienne, présidente
Sarah Bild
Tony Chong
Farah Fancy
Priscilla Guy
George Krump
Ismaël Mouaraki

COMITÉ D'ÉVALUATION LITTÉRATURE

Hélène Messier, présidente
Éric Blackburn
Éric de Larochellière
Peter Dubé
Christiane Duchesne
Rodney Saint-Éloi
Julie Turconi

COMITÉ D'ÉVALUATION MUSIQUE

Poste à combler, président
Yoel Diaz
Pierre Labbé
Louise Laplante
Emmanuelle Lizère
Henri Oppenheim
Hélène Prévost

AUTRES COMITÉS

COMITÉS DES PRÉSIDENTS SECTORIELS

Jan-Fryderyk Pleszczyński, président
Philippe Baylaucq
Manon Blanchette
Marie-Christine Dufour
Nassib El Hussein
Karla Étienne
Hélène Messier
Hugues Sweeney
Lise Vaillancourt
(1 poste vacant)

COMITÉ D'AUDIT

Jocelyn Dion, trésorier
Francis Guimond (membre externe)
Johanne Turbide, présidente

COMITÉ D'ÉVALUATION NOUVELLES

PRATIQUES ARTISTIQUES / PLURIDISCIPLINAIRE

Marie-Christine Dufour, présidente
Paule Beaudry
Marie Brassard
Hanna Abd El Nour
D. Kimm
Laurent Saulnier
Stefan Verna

COMITÉ D'ÉVALUATION THÉÂTRE

Lise Vaillancourt, présidente
Sabrina Baran
Simon Boudreault
Ariel Ifergan
Philippe Lambert
Céline Marcotte
Emma Tibaldo

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DE NOMINATIONS

Philippe Baylaucq
Karla Étienne
Liza Frulla
Jan-Fryderyk Pleszczyński

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATIONS

Ben Marc Diendéré, président
Madeleine Careau
Marie-Christine Dufour
Liza Frulla
Marie-Françoise Hervieu (membre externe)

COMITÉ ARTS-AFFAIRES

Jan-Fryderyk Pleszczynski, président par intérim

Sébastien Barangé (membre externe)

Manon Blanchette

Ben Marc Diendéré

Éric Gosselin (membre externe)

COMITÉ PME

Ben Marc Diendéré

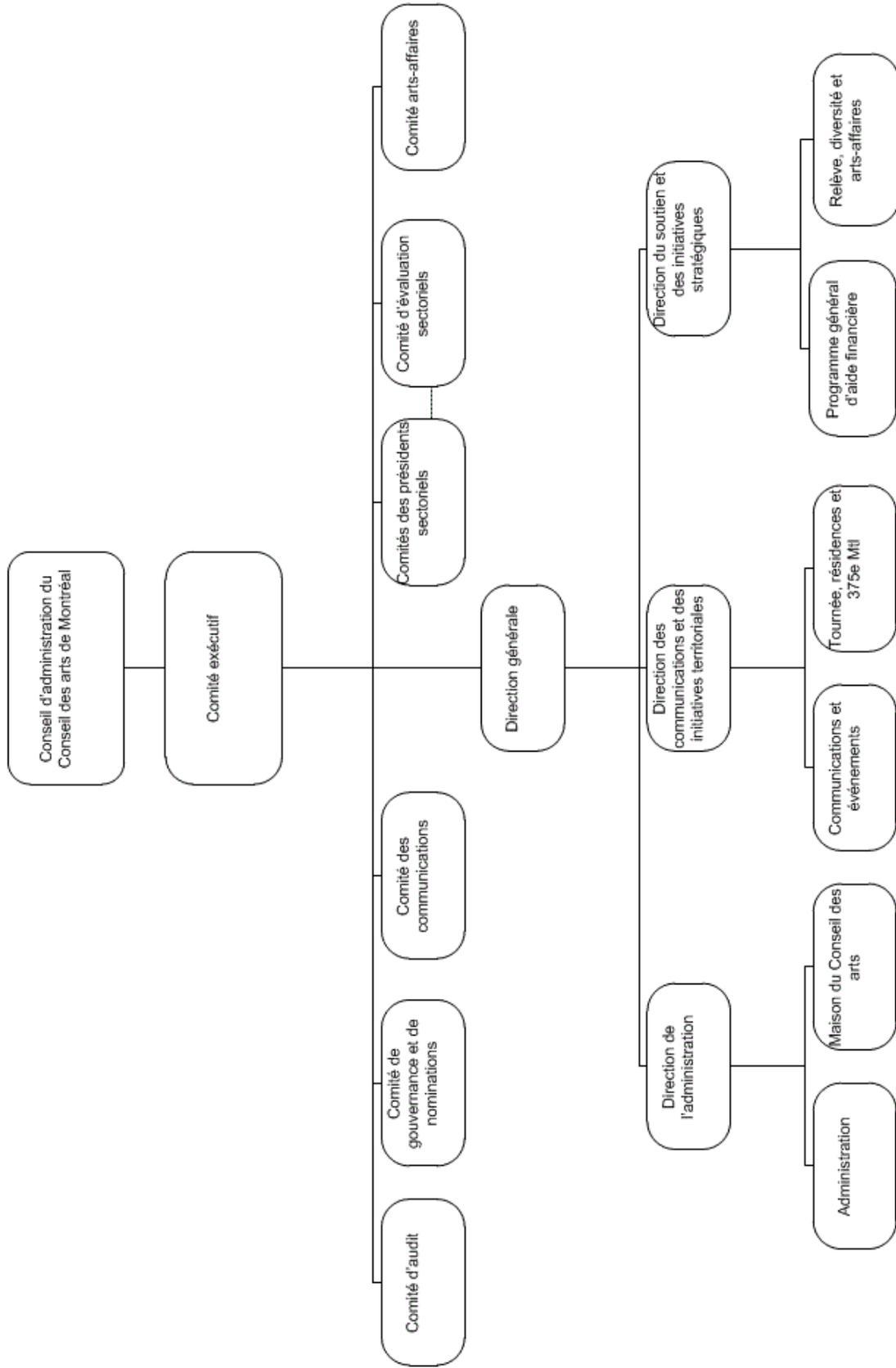
Stéphane Lajoie (membre externe)

Johanne Tremblay (membre externe)

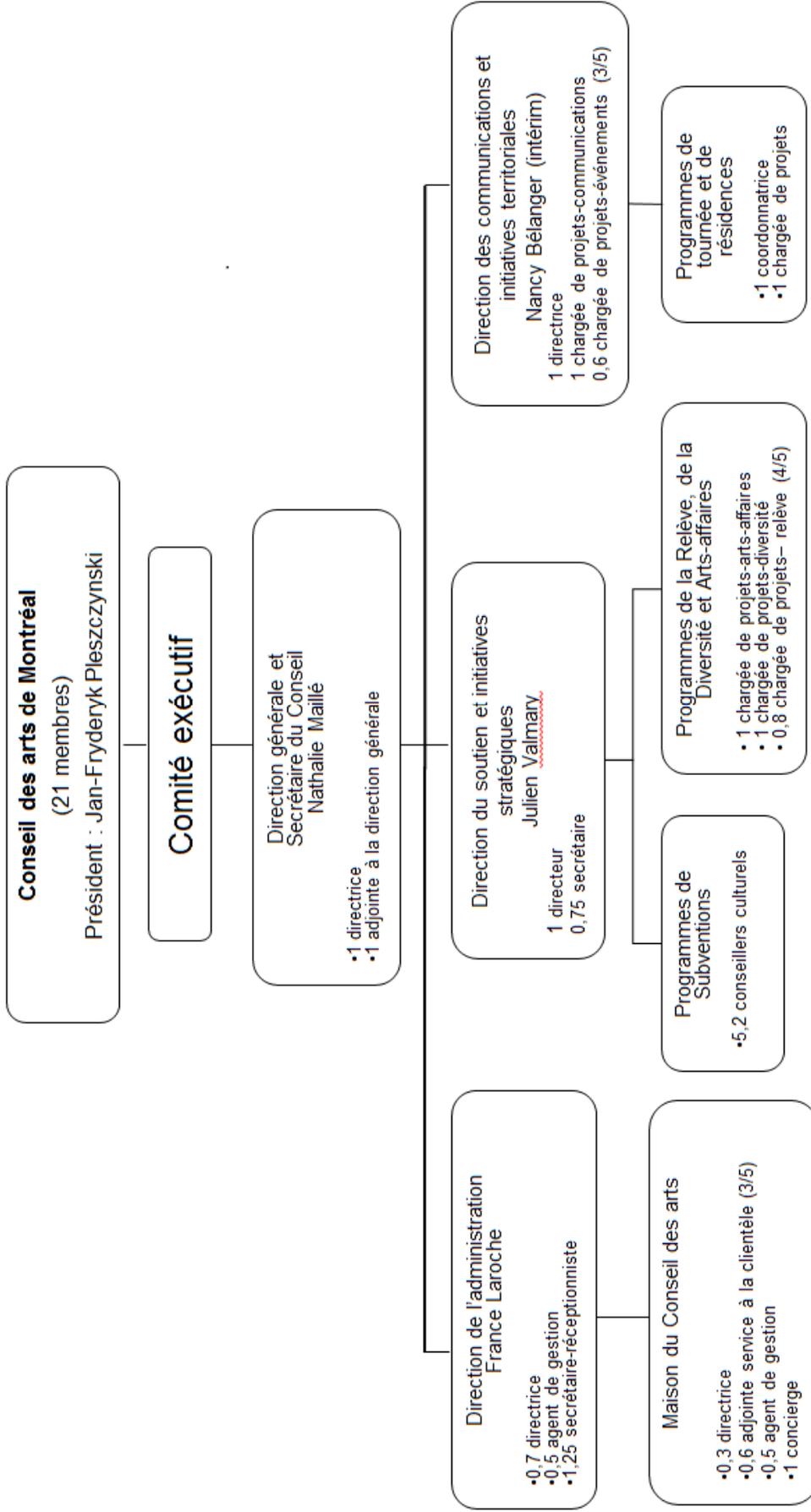


Orange Noyée - Mani Soleymanlou, *Trois*.
Photo : Ulysse del Drago.

ORGANIGRAMME DE FONCTIONNEMENT



Organigramme du personnel



Ressources humaines

18 employés T.C. 33,75 h /s
 1 employé T.P. 27,00 h /s (4 jours/sem.)
 4 employés T.P. 20,25 h /s (3 jours/sem.)
Total : 21,2 employés Équivalent T.C.

Ressources financières

	2015	2016
Masse salariale	1 437 343	1 441 750
Avantages sociaux	238 780	250 700
Total	1 676 123	1 692 450

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL
SOMMAIRE DU BUDGET
EXERCICE 2015 et 2016

	Budget modifié		Réal estimé		Budget		Variation
	2015	%	2015		2016	%	2016 vs 2015
	\$		\$		\$		\$
REVENUS							
Contribution de l'agglomération de Montréal	13 450 000	95,0	13 450 000		13 950 000	98,0	500 000
Contributions de partenaires	272 500	1,9	263 887		89 000	0,6	(183 500)
Évènements de prix	85 000	0,6	70 262		70 000	0,5	(15 000)
Appropriation du surplus non affecté	242 500	1,7	242 500		30 000	0,2	(212 500)
Intérêts sur placements	110 000	0,8	110 000		100 000	0,7	(10 000)
Autres revenus	-		1 482		-		-
Parrainage fiscal	-		-		-		-
TOTAL - REVENUS	14 160 000	100,0	14 138 131	100,0	14 239 000	100,0	79 000
DÉPENSES							
Programmes de subventions aux organismes							
Programme général d'aide financière	9 778 300		9 778 300		9 987 208		208 908
Programmes de tournée et de résidences	1 403 000		1 376 312		1 383 000		(20 000)
	<u>11 181 300</u>	<u>78,96</u>	<u>11 154 612</u>	<u>79,08</u>	<u>11 370 208</u>	<u>79,85</u>	<u>188 908</u>
Parrainage fiscal	-		-		-		-
Soutien aux programmes de subventions	<u>112 000 \$</u>	<u>0,79</u>	<u>115 000</u>		<u>117 000</u>	<u>0,82</u>	<u>5 000</u>
Autres programmes							
DémArt	180 000		180 000		80 000		(100 000)
Grand Prix du Conseil	193 000		192 834		195 000		2 000
Maison du Conseil des arts	98 077		100 614		89 142		(8 935)
Soutien aux initiatives de développement	175 000		175 000		121 000		(54 000)
Échanges culturels avec l'étranger	50 000		50 000		35 000		(15 000)
Autres Prix et activités	67 500		78 887		84 000		16 500
Études et consultations du milieu	10 000		10 000		35 000		25 000
Fête du 375 ^e Ville de Montréal	90 000		50 000		75 000		(15 000)
Fête du 60 ^e du CAM	50 000		25 000		50 000		-
	<u>913 577</u>	<u>6,45</u>	<u>862 335</u>	<u>6,11</u>	<u>764 142</u>	<u>5,37</u>	<u>(149 435)</u>
Total des programmes	12 206 877	86,21	12 131 947	86,01	12 251 350\$	86,04	44 473 \$
Administration	<u>1 953 123</u>	<u>13,79</u>	<u>1 972 940</u>	<u>13,99</u>	<u>1 987 650\$</u>	<u>13,96</u>	<u>34 527 \$</u>
TOTAL - DÉPENSES	<u>14 160 000</u>	<u>100,0</u>	<u>14 104 887</u>	<u>100,0</u>	<u>14 239 000\$</u>	<u>100,0</u>	<u>79 000 \$</u>
Excédent des produits et des charges	0		33 244		0		

**DÉTAIL DU BUDGET
PROGRAMMES DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES
EXERCICE 2015**

	Budget 2015 \$	Réel estimé 2015 \$	Budget 2016 \$	
PROGRAMME GÉNÉRAL				
D'AIDE FINANCIÈRE				
Théâtre	2 619 000	2 619 000		
Musique	2 217 000	2 217 000		
Danse	1 536 500	1 536 500		
Arts visuels	1 352 300	1 352 300		
Littérature	489 000	489 000		
Cinéma et vidéo	493 500	493 500		
Arts numériques	290 000	290 000		
Nouvelles pratiques artistiques	150 500	150 500		
Arts du cirque	93 000	93 000		
Pluridisciplinaire	319 500	319 500		
Soutien aux pratiques émergentes	78 000	78 000		
À déterminer	140 000	140 000		
	<u>9 778 300</u>	<u>9 778 300</u>	<u>9 987 208</u>	<u>208 908</u>
Programme de parrainage fiscal	-	-	-	-
PROGRAMMES DE TOURNÉE				
Arts de la scène	890 000	909 713		
Arts visuels	95 000	49 522		
Littérature	35 000	10 000		
Cinéma	60 000	43 659		
Portraits d'artistes et d'écrivains	10 000	43 017		
Nouvelles pratiques artistiques / arts numériques	20 000	38 022		
	<u>1 110 000</u>	<u>1 093 933</u>	<u>1 110 000</u>	<u>0</u>
PROGRAMMES DE RÉSIDENCES				
Libres comme l'art (CRÉ)	85 000	90 379	60 000	(25 000)
CAM/CAS/CALQ	10 000	10 000	10 000	-
Résidences d'écrivains	39 000	42 000	44 000	5 000
Poète de la Cité	15 000	15 000	15 000	-
Résidences en arts visuels	40 500	40 500	40 500	0
Résidences en arts numériques	10 000	10 000	10 000	0
Résidences projets pilotes	93 500	74 500	93 500	0
	<u>293 000</u>	<u>282 379</u>	<u>273 000</u>	<u>(20 000)</u>
Total programmes de tournée et résidences	<u>1 403 000</u>	<u>1 376 312</u>	<u>1 383 000</u>	<u>(20 000)</u>

**DÉTAIL DU BUDGET
SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE SUBVENTIONS
EXERCICE 2016**

	Budget 2015	Réal estimé 2015	Budget 2016	Variation 2016 vs 2015
	\$	\$	\$	\$
SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES				
Promotion et publicité	40 000	40 000	40 000	-
Billets - événements culturels	57 000	60 000	62 000	5 000
Frais de tournée	<u>15 000</u>	<u>15 000</u>	<u>15 000</u>	<u>-</u>
	<u><u>112 000</u></u>	<u><u>115 000</u></u>	<u><u>117 000</u></u>	<u><u>5 000</u></u>

**DÉTAIL DU BUDGET
AUTRES PROGRAMMES
EXERCICE 2016**

	Budget	Réel estimé	Budget	Variation
	2015	2015	2016	2016 vs 2015
	\$	\$	\$	\$
GRAND PRIX DU CONSEIL				
Prix en argent	65 000	65 000	65 000	-
Œuvre d'art	10 000	10 000	10 000	-
Frais incidents : organisation et réception	118 000	117 834	120 000	2 000
	193 000	192 834	195 000	2 000
MAISON DU CONSEIL DES ARTS				
Contribution au budget d'exploitation	98 077	100 614	89 142	(8 935)
SOUTIEN AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT				
DémArt	180 000	180 000	80 000	(100 000)
Outils de la relève artistique montréalaise	90 000	90 000	26 000	(64 000)
Mentorat culturel	5 000	5 000	5 000	0
Diversité artistique montréalaise	60 000	60 000	70 000	10 000
Événements de concertation	20 000	20 000	20 000	0
	355 000	355 000	201 000	(154 000)
FÊTE DU 375 ^e DE MONTRÉAL	50 000	50 000	75 000	25 000
FÊTE DU 60 ^e DU CAM	90 000	25 000	50 000	(40 000)
Soutien aux projets d'échanges	40 000	40 000	25 000	(15 000)
Frais incidents-transport & communications	10 000	10 000	10 000	0
	50 000	50 000	35 000	(15 000)
AUTRES PRIX				
Prix et activités Arts-Affaires	55 000	55 000	60 000	5 000
Prix Cisco // Jazz et Younder	7 500	8 887	9 000	1 500
Prix de la danse		10 000	10 000	
Prix de la Caisse de la culture	5 000	5 000	5 000	0
	67 500	78 887	84 000	6 500
ÉTUDES ET CONSULTATIONS DU MILIEU				
	10 000	10 000	35 000	25 000
	913 577	862 335	764 142	(149 435)

**DÉTAIL DU BUDGET
ADMINISTRATION
EXERCICE 2016**

	Budget	Réel estimé	Budget	Variation
	2015	2015	2016	2016 vs 2015
	\$	\$	\$	\$
Traitements	1 437 343	1 437 160	1 441 750	4 407
Charges sociales	238 780	238 780	250 700	11 920
Transport et communications	120 000	115 000	119 000	(1 000)
Services professionnels	127 000	152 000	146 000	19 000
Location, entretien et réparations	13 000	13 000	13 000	0
Biens non durables	11 000	11 000	11 200	200
Achat d'équipement	6 000	6 000	6 000	0
	<u>1 953 123</u>	<u>1 972 940</u>	<u>1 987 650</u>	<u>34 527</u>

**MAISON DU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL
DÉTAIL DU BUDGET
ADMINISTRATION
EXERCICE 2016**

	Budget 2015	Réel estimé 2015	Budget 2016	Variation 2016 vs 2015
	\$	\$	\$	\$
REVENUS				
Revenus d'exploitation	149 650	149 650	160 820\$	11 170\$
Contribution du Conseil des arts	98 078	100 614	89 142	(8 936)
	<u>247 728</u>	<u>250 264</u>	<u>249 962</u>	<u>2 234</u>

DÉPENSES

Traitements	128 048	130 584	130 782	2 734
Charges sociales	25 320	25 320	24 520	(800)
Transport et communications	8 200	8 200	7 200	(1 000)
Services professionnels	62 160	62 160	63 160	1 000
Location, entretien et réparations	11 500	11 500	11 500	-
Biens non durables	7 500	7 500	7 800	300
Achat d'équipement	5 000	5 000	5 000	-
	<u>247 728</u>	<u>250 264</u>	<u>249 962</u>	<u>2 234</u>

TARIFICATION - LOCATION SALLES, ATRIUM ET STUDIOS

	COMMERCIAL (entreprises à but lucratif)	NON COMMERCIAL (organisme de services publics et OSBL)	PARTENAIRES (organismes admissibles au soutien du CAM)
Atrium:			
JOURNÉE	1 500	1 000	500
BLOCS 4 HEURES (minimum)	800	600	300
Studios:			
Moins de 40 heures		16	16
De 40 à 100 heures		12	12
Heure	26		

**DÉTAIL DU BUDGET
ADMINISTRATION
EXERCICE 2016**

	Budget modifié	Réel estimé	Budget	Variation
	2015	2015	2016	2016 vs 2015
	\$	\$	\$	\$
TRAITEMENTS				
Salaires	1 431 343	1 433 060	1 435 750	4 407
Surtemps	2 000	100	2 000	-
Allocations	4 000	4 000	4 000	-
	<u>1 437 343</u>	<u>1 437 160</u>	<u>1 441 750</u>	<u>4 407</u>
CHARGES SOCIALES				
Régime des rentes du Québec	44 100	44 100	48 500	4 400
Assurance-emploi	17 100	17 100	17 200	100
Régime québécois d'assurance parentale	8 280	8 280	9 000	720
Financement des programmes de santé	55 800	55 800	58 000	2 200
Assurance-groupe	46 000	46 000	52 000	6 000
C.S.S.T.	4 500	4 500	8 000	3 500
REER Collectif	63 000	63 000	58 000	(5 000)
	<u>238 780</u>	<u>238 780</u>	<u>250 700</u>	<u>11 920</u>
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS				
Frais de déplacement	10 000	10 000	10 000	-
Téléphonie	23 000	23 000	23 000	-
Frais de poste	6 000	6 000	5 000	(1 000)
Frais de messagerie	6 000	6 000	6 000	0
Publicité	25 000	20 000	20 000	(5 000)
Congrès ,délégation et réunions	10 000	10 000	10 000	-
Frais de représentation	20 000	15 000	20 000	-
Impression de publications	20 000	25 000	25 000	5 000
	<u>120 000</u>	<u>115 000</u>	<u>119 000</u>	<u>(1 000)</u>
SERVICES PROFESSIONNELS				
Honoraires professionnels et informatiques	60 000	60 000	55 000	(5 000)
Services professionnels et administratifs	35 000	60 000	60 000	25 000
Services d'experts en informatique / formation	11 000	11 000	10 000	(1 000)
Cotisations-associations	4 000	4 000	4 000	-
Autres services techniques / gardiennage	17 000	17 000	17 000	-
	<u>127 000</u>	<u>152 000</u>	<u>146 000</u>	<u>19 000</u>

LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

Location - Photocopieurs	8 500	8 500	8 500	-
Entretien et réparations - machines de bureau	3 000	3 000	3 000	-
Entretien et réparations - autres	<u>1 500</u>	<u>1 500</u>	<u>1 500</u>	<u>-</u>
	<u>13 000</u>	<u>13 000</u>	<u>13 000</u>	<u>-</u>

BIENS NON DURABLES

Fournitures de bureau	6 000	6 000	6 000	-
Papeterie	4 000	4 000	4 000	-
Livres, journaux et autres abonnements	<u>1 000</u>	<u>1 000</u>	<u>1 200</u>	<u>200</u>
	<u>11 000</u>	<u>11 000</u>	<u>11 200</u>	<u>200</u>

ACHAT D'ÉQUIPEMENT

Ameublement de bureau	1 000	1 000	1 000	-
Équipement informatique	2 000	2 000	2 000	-
Équipement à remplacer	<u>3 000</u>	<u>3 000</u>	<u>3 000</u>	<u>-</u>
	<u>6 000</u>	<u>6 000</u>	<u>6 000</u>	<u>-</u>

<u>1 953 123</u>	<u>1 972 940</u>	<u>1 987 650</u>	<u>34 327</u>
------------------	------------------	-------------------------	---------------

**ANNEXE II
DÉTAIL DU BUDGET
MAISON DU CONSEIL DES ARTS – EXPLOITATION
EXERCICE 2016**

	Budget modifié 2015	Réel estimé 2015	Budget 2016	Variation 2016 vs 2015
	\$	\$	\$	\$
TRAITEMENTS				
Salaires	124 364	126 902	128 182	3 818
Surtemps	3 682	3 682	2 600	(1 082)
	<u>128 046</u>	<u>130 584</u>	<u>130 782</u>	<u>2 736</u>
CHARGES SOCIALES				
Régime de rentes du Québec	4 900	4 900	5 400	500
Assurance-emploi	1 900	1 900	1 900	-
Régime québécois d'assurance parentale	920	920	920	-
Financement des programmes de santé	6 200	6 200	5 600	(600)
Assurance-groupe	4 700	4 700	4 600	(100)
C.S.S.T.	500	500	500	-
REER Collectif	6 200	6 200	5 600	(600)
	<u>25 320</u>	<u>25 320</u>	<u>24 520</u>	<u>(800)</u>
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS				
Téléphone	2 500	2 500	1 500	(1 000)
Une île sans fil	700	700	700	-
Publicité et promotion	5 000	5 000	5 000	-
	<u>8 200</u>	<u>8 200</u>	<u>7 200</u>	<u>(1 000)</u>
SERVICES PROFESSIONNELS				
Assurances	3 160	3 160	3 160	-
Services professionnels et techniques	11 000	11 000	11 000	-
Gardiennage et sécurité (80%)	48 000	48 000	49 000	1 000
	<u>62 160</u>	<u>62 160</u>	<u>63 160</u>	<u>1 000</u>
LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS				
Location - Photocopieur	1 000	1 000	1 000	-
Location - Mobilier et équipement	500	500	500	-
Entretien et réparation	10 000	10 000	10 000	-
	<u>11 500</u>	<u>11 500</u>	<u>11 500</u>	<u>-</u>
BIENS NON DURABLES				
Fournitures	2 000	2 000	2 300	300
Aliments	5 500	5 500	5 500	-
	<u>7 500</u>	<u>7 500</u>	<u>7 800</u>	<u>300</u>
ACHAT D'ÉQUIPEMENT				
Autres équipements	5 000	5 000	5 000	-
TOTAL - DÉPENSES	<u>247 726</u>	<u>250 264</u>	<u>249 962</u>	<u>2 236</u>

**ANNEXE III
DÉTAIL DU BUDGET
REVENUS
EXERCICE 2016**

	Budget 2015	Réel estimé 2015	Budget 2016	Variation 2015 vs 2014
	\$	\$		\$
CONTRIBUTIONS DE PARTENAIRES				
Outiller la relève artistique montréalaise	50 000	50 000		50 000
Forum jeunesse et la Conférence régionale des élus de Montréal	25 000	25 000		(25 000)
Premières expériences de travail: Ressources humaines et développement des compétences du Canada, Forum jeunesse de la Conférence régionale des élus de Montréal, Fonds de solidarité FTQ	30 000	30 000		(30 000)
DémArt	15 000	15 000		(15 000)
Soutien des pratiques émergentes: Conférence régionale des élus de Montréal	25 000	25 000		(25 000)
Libres comme l'art	30 000	30 000		(30 000)
Grand Prix du CA: dons de mécènes	35 000	30 000	30 000	(5 000)
Prix Caisse de la culture	5 000	5 000	5 000	5 000
Bourse des jeunes mécènes		20 000	20 000	
Bourse CISCO et YOUNDER		8 887	9 000	
SODEC		25 000	15 000	
Partenaires GO-CA	-	10 000	10 000	
Régularisations pour Jeunes mécènes de 2014		(10 000)		
TOTAL - CONTRIBUTIONS DE PARTENAIRES	215 000	263 887	89 000	(126 000)



artsmontreal.org